

Assemblée Générale CCIR Auvergne-Rhône-Alpes du 16 octobre 2019

Extrait des délibérations

Délibération sur la vente d'un plateau de bureaux sur l'immeuble Empreinte

La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé un appel à candidature pour la cession d'un plateau de bureau et parkings. A l'issue de cette consultation, la CCIR a négocié et obtenu une offre ferme selon les modalités suivantes :

Désignation :

- Ensemble immobilier en copropriété situé 30 quai Perrache à Lyon 2.
- Plateau de Bureau au rez-de-chaussée d'une surface de 551,32 M² (Lots 2 et 3)
- 4 emplacements de parking (Lots 50, 86, 87, 88)
- Situation : bien occupé par 2 locataires (bail professionnel)

Acquéreur :

SCI CLUB DE CONFLUENCE, détenue par les sociétés DCB PARTNERS et SPI.

Prix de cession : 2 700 000 € droits inclus

Modalités :

Une offre proposée sans condition suspensive de financement, et une signature de l'acte de vente avec encaissement du prix à réaliser courant 2019, et en conséquence imputé sur le budget 2019.

Précision sur le régime de TVA de l'opération :

Après examen avec le notaire, la CCIR ne peut opter pour le régime de TVA sur vente, comme ce qui avait été présenté lors de l'Assemblée Générale du 9 juin dernier, du fait de la reprise de la continuité des baux en cours. L'engagement de régularisation de TVA est transféré à l'acquéreur.

Le pôle domanial de la DRFIP a été consulté en date du 12 juillet 2019 pour une estimation de la valeur vénale du bien cédé. Le prix obtenu est supérieur à celui mentionné dans à l'avis du pôle domanial reçu le 28 août 2019, et n'ayant fait l'objet d'aucune observation.

Il est demandé à l'Assemblée Générale,

- compte-tenu de l'autorisation préalable passée en AG du 19 juin 2019,
- compte-tenu de l'avis de la commission des finances,
- compte-tenu de l'offre de l'acquéreur présentée ci-dessus,

de donner tout pouvoir à Philippe GUERAND, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour signer l'acte définitif de vente et effectuer toute démarche nécessaire.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum : 61
Présents : 55
Représentés : 44

Voix pour : 99
Voix contre : 0
Abstentions : 0

Extrait certifié conforme

Le 18 octobre 2019, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND

